"Semblable à la création d'une sculpture"

Autor(en): **Russi, Bernhard / Steffen, Benjamin**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **45 (2018)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-911644

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

«Semblable à la création d'une sculpture»

Bernhard Russi n'est pas seulement le plus célèbre skieur suisse de l'histoire, mais également un important constructeur de pistes. C'est lui qui va concevoir la descente olympique en Corée du Sud.

BENJAMIN STEFFEN

Revue Suisse: Bernhard Russi, vous allez construire la piste de la descente olympique de Pyeongchang qui aura lieu à Jeongseon. Est-il vrai que ce processus a débuté il y a plus d'une décennie et demie déjà, en 2001?

Pour être plus précis, les débuts remontent à encore plus longtemps. Dans les années 90, je me rendais souvent en Corée du Sud, car les Coréens du Sud souhaitaient concevoir une piste de slalom et de slalom géant répondant aux exigences de la Coupe du monde. Plus tard, un membre du comité olympique coréen m'a expliqué que le pays souhaitait organiser un jour les Jeux olympiques d'hiver. En ce qui concernait la piste de descente, j'ai alors répondu: «Mais pour cela, il faut une montagne.» Il me semblait impossible qu'en Corée du Sud, il existe une montagne adaptée à une descente olympique et présentant le dénivelé minimum obligatoire de 800 mètres. En Corée, la plupart des montagnes ressemblent à une pyramide avec quatre arêtes s'élevant vers une pointe. La seule possibilité serait donc de descendre uniquement une arête, ce qui ne constituerait pas une superbe piste.

Et quelle a été la solution?

Vers l'année 2000, j'ai reçu l'information concrète qu'à Jeongseon, il existait une montagne différente avec le dénivelé nécessaire. J'ai étudié les cartes et je me suis rendu en Corée du Sud. La première inspection a eu lieu le 20 août 2001. Nous avons suivi quelques sentiers qui étaient sans doute utilisés uniquement par des animaux ou des gardes forestiers.

Quelle est la taille d'un tel groupe d'inspection?

Nous étions environ dix ou douze. Une personne connaissait la montagne, une autre la météo locale, une troisième la géologie. Et dans de tels cas, il est toujours important que des personnes chargées de la protection de la nature soient présentes pour pouvoir indiquer rapidement où se trouvent par exemple les arbres à protéger.

Quelle est la première étape lors de la construction d'une piste?

Il y a deux points essentiels. Premièrement: est-ce qu'il existe déjà des cartes? Avec une échelle de 1:10 000, il est déjà possible de bien analyser le terrain. Et ensuite, il faut simplement parcourir le terrain. Je me rends sur les possibles parcours de la piste et je marque différents arbres avec des rubans colorés. Plus tard, quelqu'un repasse sur ces parcours avec un GPS, ce qui permet finalement de constituer un plan avec cinq à six lignes.

À quoi ressemble ce travail?

Je dirais que c'est semblable à la création d'une sculpture. Tu sais à quoi doit ressembler une piste, mais tu dois effectuer de constantes modifications et de nombreuses modélisations. Lorsque tu penses avoir trouvé la ligne, tu la parcours encore une fois afin de vraiment bien connaître le caractère de la montagne. Tu ne dois rien imposer à la montagne qui ne fonctionnerait pas.

Est-ce que vous êtes déjà arrivé à un endroit et que vous avez dit: désolé, sur cette montagne, ce n'est pas possible?

Ça me rappelle le Québec. Le terrain présentait certes un certain potentiel pour créer une courte piste de descente, mais il n'avait pas le dénivelé nécessaire de 800 mètres. Les Canadiens ont proposé d'ajouter la hauteur manquante sur le dessus. Ils auraient creusé un lac et déposé le matériel extrait au-dessus de la montagne. Imaginez un promontoire plus ou moins équilibré avec une pointe artificielle de 100 mètres! Je n'étais pas le seul à ne pas être d'accord, la Fédération internationale de ski, la FIS, s'est également prononcée contre ce projet. La conclusion, c'est que la FIS ne peut pas commencer à modifier ainsi artificiellement des montagnes dans une telle mesure.

Est-ce qu'il existe encore une montagne au monde sur laquelle vous souhaiteriez construire une nouvelle piste de descente?

Pas vraiment, je pense qu'il existe aujourd'hui suffisamment de bons domaines skiables. D'un autre côté, ce ne serait ni interdit ni une mauvaise chose si un nouveau domaine skiable était construit en Chine afin que le pays dispose d'une descente de Coupe du monde adaptée pour les Jeux olympiques de 2022. Il n'y a en effet pour l'instant pas de descente de ce genre en Chine. La situation était la même en Russie avant les Jeux olympiques de Sotchi. Je me souviens qu'un journaliste suisse avait demandé à un politicien de premier plan de Sotchi si cela ne lui donnait pas mauvaise conscience de construire un domaine skiable. Le politicien a rétorqué: «Vous êtes Suisse, non? Combien de domaines skiables y a-t-il chez vous?» Le Suisse a répondu: «Peut-être 50, 60, 70». Le Russe a conclu ainsi: «Alors, peut-être pourrions-nous aussi avoir le droit d'en construire un.»

Qu'est-ce que cela nous apprend?

Il s'agit quasiment d'une question de croyance. Il y a des gens qui disent que la construction de domaines skiables est une aberration, tout comme le ski, ainsi que le tourisme moderne. Personnellement je pense, dans une certaine mesure, que la nature est là pour que les gens puissent y évoluer et que le tourisme garantit une certaine existence de vie dans les hautes vallées. Si l'on est d'accord avec cette manière de voir les choses, il faut également être prêt à accepter certaines interventions.

BENJAMIN STEFFEN EST RÉDACTEUR SPORTIF À LA «NEUE ZÜRCHER ZEITUNG»